



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 15-02-2026 /

Dossier complet le : 15-02-2026 /

N° d'enregistrement : 013742/KK P

1 Intitulé du projet

construction d'une station service, Demolition d'une ancienne station service, demolition parking couvert, Construction d'un parking a etage avec ombriere photovoltaïque & transformation du parking existant paysage et paves drainant

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

CONCARNEAU DISTRIBUTION

Raison sociale

SAS

N° SIRET

37708022100023

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☒ Madame

☐ Monsieur

Nom

BORDAIS

Prénom(s)

NATHALIE

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. Aires de stationnement de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs de l'environnement (ICPE), 1A	ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de mobiles de loisirs., 41A, 1.Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), 1A

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Phase 1: construction d'une station service: L'operation consiste en l'amenagement d'une partie de la parcelle Bk 146 en station service. Le projet consiste a la creation d'une station-service et d'une zone de services. rubriques ICPE applicables 1435, relative a l'installation et a la distribution de carburants ; 4734, relative au stockage de carburants. la rubrique 1414 B, concernant le stockage de liquides inflammables (GPL), ne sera pas soumise a declaration, le volume de stockage prevu etant inferieur au seuil de 6 tonnes. Phase 2 demolition ancienne station service: 1 - Demande de permis de demolir 2 - Etude de pollution des sols et depollution si necessaire 3 - Cessation d'activite 3 mois avant la fermeture totale, 5 - Demolition complete d'une station-service incluant :Demantelement de 3 cuves de 100 m³ soit 300m³ au total(carburants), demolition des 10 pistes de distribution , de la cabine et de l'auvent rubriques ICPE applicables 1435, relative a l'installation et a la distribution de carburants ; 4734, relative au stockage de carburants. Phase 3: demolition parking couvert -demolition couverture metalique et charpente metalique existante d'emprise 4876m², valorisees en filiere recyclage Phase 4: creation du parking a etage le projet consiste a la construction d'un parking a etage

4.2 Objectifs du projet

Phase 1: construction d'une station service: Le projet concerne la construction des infrastructure suivantes: 8 pistes VL en 24/24 2 pistes PL en 24/24 dont depotage. 1 Totem prix 1 Distribution GPL - 1 citerne GPL 1 ilot aspirateur soit 2 positions 1 borne de gonflage 1 Distributeur de pizza 1 Distributeur de baguette 1 Dog wash 2 Bornes de recharge electrique Phase 2 demolition ancienne station service: Mise en securite du site, rehabillitation du terrain au vue de la future construction d'un parking a etage Phase 3: demolition parking couvert: rehabillitation du terrain au vue de la future construction d'un parking a etage Phase 4: creation du parking a etage -creer des places supplementaires et necessaires a l'activite commercial. -mise en conformite les surfaces permeables a 50% -mise en conformite le nombre de places couvertes par ombriere photovoltaïque ou arbres a canopee large a 50%

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Phase 1: construction d'une station service: Dans sa phase de travaux le projet impliquera debroussaillage de la surface du projet des terrassements creation des voiries et aires de stationnement mise en places des reseaux primaires (eau potable, electricite, telecom, eclaireage) pose d'un systeme de traitement et evacuation des eaux usees creation d'une cuve de recuperation des eaux a incendie creation d'une cuve 120m3 pour la defense incendie Phase 2 demolition ancienne station service: Demolition, extraction des cuves et depollution si necessaire des sols et evacuation des dechets avec bordereau de suivi Phase 3: demolition parking couvert -demolition couverture metalique et charpente metalique, valorisees en filiere recyclage Phase 4: creation du parking a etage les travaux prevus pour une duree de 12mois dans sa phase travaux le projet impliquera: des terrassements generaux, construction du parking a etage avec une rampe, systeme mixte acier beton, sas travelators et ascenseurs creation la 2nd tranche du parking a etage avec la 2eme rampe. reprise de la voirie en enrobe, revetement en pavés sur modules alveolaire drainant sur le reste des parkings aerien et existant realisation du lot paysage, plantation arbres. L'ensemble des travaux se font dans la parcelle. Pendant la duree des travaux, le tarfic restera identique.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Phase 1: construction d'une station service: Dans la phase d'exploitation du projet les installations seront livrees la planification de mesures de suivi d'entretien des systemes d'assainissement des eaux usees et du reseaux pluvial sera realise estimation du volume annuel de carburant etant compris entre 8 000m3 et 13000m3 Phase 2 demolition ancienne station service: Le projet se limite a la demolition et la remise en etat du site Phase 3: demolition parking couvert Le projet se limite a la demolition de la couverture et charpente metalique. Phase 4: creation du parking a etage Dans sa phase d'exploitation du projet les installations seront livrees Durant les travaux , l'exploitation de l'hypermarche reste echangee

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

phase 1: Permis de construire rubrique 1435 & 4734 , phase 2; permis de demolir rubrique 1435 & 4734 , phase 3&4: permis de construire avec demolition

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Phase 1: Emprise foncière : Auvent station Surfaces d'espaces verts projet Phase 4: parking etage Emprise foncière parking etage nombre de places projet fini Phase 2: Extraction de 3 citernes Phase 2: Demolition auvent , dalle de distribution,cabine et remise en etat du terrain , Surface terrain phase 3: emprise parking couvert	(5250, m²) (436, m²) (1300, m²) (37836, m²) (6690, m²) (702, places) (300, m3) (1018, m²) (4876, m²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °O , " Lat. : °N , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU, zone UIc

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	concarneau
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Phase 1: recherche équilibre déblais/remblais au maximum en corrélation avec la phase 2
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	Phase 2: recherche équilibre déblais/remblais au maximum en corrélation avec la phase 1
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Phase 1 la parcelle est a viabiliser, les reseaux sont disponibles a proximite Phase 2-3-4 la parcelle est deja viabilisee en raison de batiments existant les arrivees concessionnaires sont existantes
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Phase 1 La zone du projet d'amenagement a deja subi une anthropisation Phase 2-3-4, la parcelle est amenee
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Phase 1, la parcelle est en zone UIC correspond aux zones activites commerciales Phase 2-3-4 Le projet prend place dans une parcelle deja artificialisee au sens de l'article L101-2-1 du code de l'urbanisme, composee de batiments, de zones de voirie et de stationnement
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Phase 1: déplacement des engins de chantier pendant la phase travaux, voie d'accès en sens unique pour accéder à la station via RD 783 Phase 3-4: trafic déjà existant des véhicules clients sur le parking de l'hypermarche trafic suivant horaire d'ouverture de l'hypermarche
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Les projets seront source de nuisances sonores durant les phases de travaux Durant les phases d'exploitations, les sources sonores sont déjà existante. les projets se situent le long de la RD 783
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Durant les phases d'exploitations, les sources sonores sont déjà existante. les projets se situent le long de la RD 783
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Phases 1-2-3-4:Des eventuelles vibrations a caractere ponctuel pourront avoir lieu lors des phases de terrassements
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Phase 1:le projet respectera les normes d'eclairage d'accessiblité pour des Installations ouvertes aux publics avec un éclairage sur horloge et detection de mouvements enseignes lumineuses importance faible
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	Phase 1:le projet respectera les normes d'eclairage d'accessiblité pour des Installations ouvertes aux publics avec un éclairage sur horloge et detection de mouvements enseignes lumineuses importance faible éclairage Phase
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	PHASE 1-2-3-4 le projet est située dans une zone commerciale
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	PHASE 1 le projet est située dans une zone commerciale, L'accès sera accessible depuis la route départementale 783, une voie de décélération sera réalisée afin de garantir la sécurité de l'ensemble des usagers (automobilistes et piétons, vélo), ces accès seront aménagés avec un marquage au sol approprié et la pose de panneaux de signalisation adaptés. PHASE 4 le projet

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

sans objet, les superficies du projets ne rentrent pas dans le cadre de declaration de loi sur l'eau, etudes acoustiques.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

sans objet

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Phase 1: Le projet prend place dans une parcelle en zone commercial. La rationalité du projet permet de conserver un pourcentage d'espaces verts et il sera prévu de réaliser la plantation d'arbre à raison d'un arbre de haute de tige pour 50m². Phase 2-3-4: Le projet prend place dans une parcelle déjà artificialisée au sens de l'article L101-2-1 du code de l'urbanisme, composée de bâtiments, de zones de voirie et de stationnement. L'état existant présente de faibles zones d'espaces verts avec quelques arbres. La rationalité du projet permet d'occuper la zone déjà artificialisée (ombrière et parc de stationnement) et viendra au contraire renaturer le site en développant les espaces verts de pleine terre en plantant des arbres en plus d'ouvrage permettant de la gestion de l'eau par noues d'infiltration. Il viendra limiter le débit de fuite sur le

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom DELAMARRE

Prénom YOUENN

Qualité du signataire ARCHITECTE

À SAINT MARCEL

Fait le 15-02-2026 /



Signature du (des) demandeur(s)